

Séance de la Commission préparatoire

Autor(en): **Schnetzler, J.-B. / Forel, F.-A.**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **60 (1877)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I

Séance de la Commission préparatoire,

Dimanche 19 août 1877.

Présidence de M. le prof. J.-B. SCHNETZLER.

Comité annuel ¹ :

Vice-Président : M. J.-B. Schnetzler, de Lausanne.

Secrétaire : M. F.-A. Forel, de Morges.

Comité central :

Président : M. Ed. Hagenbach-Bischoff, de Bâle.

Anciens présidents et délégués :

Bâle : MM. Ed. Hagenbach.

Berne : B. Studer.

T. Rothen.

Fribourg : H. Cuony.

Genève : E. Wartmann.

Neuchâtel : A. Jaccard.

Soleure : F. Lang.

¹ M. le professeur Louis Dufour, nommé président à Bâle, a été empêché par la maladie de prendre part aux travaux de la Société.

Vaud :	J. Oetli.
Zurich :	Fr. Goll.
	A. Heim.

1. M. *Schnetzler* ouvre la séance et procède à la constitution de l'assemblée.

2. M. *Hagenbach*, président du Comité central, expose la situation du Comité annuel. M. le professeur Louis Dufour, nommé président par l'assemblée générale de Bâle, a donné sa démission pour cause de maladie. C'est M. Schnetzler, vice-président du Comité annuel, qui a rempli les fonctions de président. M. Hagenbach propose d'accepter la démission de M. Dufour, et de nommer président M. J.-B. Schnetzler, professeur à Lausanne.

La commission préparatoire préavisera en faveur de ces propositions devant l'assemblée générale.

3. M. *Hagenbach* propose, au nom du comité central, la ville de Berne pour siège de la soixante et unième session, en 1878.

Les délégués de la Société de Berne proposent comme président M. Brunner von Wattenwyl.

Aucune autre proposition n'étant faite, la commission préparatoire préavisera devant l'assemblée générale en faveur de ces propositions.

4. Lecture est faite du rapport du Comité central pour l'année 1876-77. La commission préavisera pour son approbation.

5. Lecture est faite du rapport des vérificateurs des comptes, MM. Cuénoud, Dutoit et Hirzel, de Lausanne. Ces

commissaires proposent de passer les comptes de l'année 1876-77 sur le pied de leur établissement, et de voter des remerciements à M. le caissier J. Siegfried, de Zurich. La commission préparatoire appuiera ces propositions.

6. M. *Hagenbach* fait rapport sur les tractations nouées pour obtenir une place pour un naturaliste suisse dans la station zoologique du Dr Dohrn, à Naples. Ensuite de ce rapport, la commission formulera les propositions suivantes devant l'assemblée générale :

« Considérant que d'après les rapports du Comité central la question a été abandonnée par les autorités fédérales ;

Que les tractations nouées par le Comité central avec les cantons de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich semblent devoir aboutir ;

Le Comité central est chargé de continuer ces tractations avec les gouvernements cantonaux et de régler définitivement l'affaire. »

7. M. *Hagenbach* fait rapport sur la question soulevée par une demande de la Société d'anthropologie allemande de faire établir une statistique de la couleur des yeux, cheveux et peau de la population de la Suisse ; il présente à ce sujet un rapport spécial de MM. les professeurs C.-E.-E. Hoffmann et H. Kinkelin, de Bâle. La commission préavisera devant l'assemblée générale en faveur de la proposition suivante présentée par le Comité central :

« Il est nommé une commission de neuf membres, chargée de mener à bien l'étude statistique de la couleur des yeux, des cheveux et de la peau des populations de la Suisse ; elle fera rapport à la Société et prendra le titre de « Commission de statistique anthropologique. »

Elle sera composée de :

MM. Prof. Dr C.-E.-E. Hoffmann, à Bâle.
Prof. Dr H. Kinkelin, à Bâle.
Prof. Dr Fr. Horner, à Zurich.
Fr. von Tschudy, landammann à St-Gall.
Dr Kilius, à Coire.
Fr. Lang, recteur à Soleure.
Prof. Dr Th. Studer, à Berne.
Dr L. Guillaume, à Neuchâtel.
Prof. Dr F.-A. Forel, à Morges.

Un crédit de 300 fr. est ouvert à la Commission pour mettre en train l'étude en question; les dépenses ultérieures devront être demandées aux autorités et sociétés intéressées à la question. »

8. Lecture est faite du rapport de la commission de géologie présenté par M. B. Studer, à Berne (Voir aux annexes).

9. Lecture est faite du rapport de M. Wolf, à Zurich, sur les travaux de la commission de géodésie et de la commission de météorologie. (Voir aux annexes.)

10. Lecture est faite du rapport de M. Mousson, à Zurich, président de la commission de la fondation Schläfli. Cette commission propose d'annoncer un terme de deux ans pour les questions qui l'exigent. (Voir aux annexes.)

11. Lecture est faite du rapport du bibliothécaire M. Koch, à Berne; ce rapport demande pour les deux années prochaines l'allocation de la somme budgétaire de 600 fr. par an. (Voir aux annexes.)

La commission préparatoire appuiera devant l'assemblée générale les rapports et propositions 8, 9, 10 et 11.

12. M. *Hagenbach* expose que le rapport de la commission des mémoires ne peut être présenté en raison d'un accident arrivé au président de la commission, M. P. Merian, à Bâle. (Ce rapport est publié dans les annexes.)

13. Au sujet des tirages à part des travaux publiés dans les Actes des sessions, le Comité central propose qu'il en soit livré gratuitement 50 exemplaires à l'auteur qui en fera la demande. Dans le cas où l'auteur désirerait un tirage à part plus considérable, il devra en obtenir l'autorisation du comité annuel et entrer en arrangement avec l'imprimeur ; les frais du papier et de l'impression sont dans ce cas à la charge de l'auteur.

La commission appuiera cette proposition.

14. Le comité annuel présente une liste de 32 candidats au titre de membre effectif et de 12 membres honoraires.

La commission préparatoire appuiera ces présentations.
